

RFAS

Revue française des affaires sociales

Lettre d'information

Novembre 2023

Au sommaire ce mois-ci :

1. Actualité de la RFAS

- Appel à contributions

2. Actualités de notre réseau

- Journée d'étude
- Conférence
- Publications

ACTUALITÉS DE LA RFAS

APPEL À CONTRIBUTION

Appel à contribution pluridisciplinaire sur :

« Regards croisés sur l'évolution de la protection sociale en France depuis la fin du XIXe siècle »

pour le quatrième numéro de 2024 de la RFAS.

Le dossier sera coordonné par Paul V. Dutton (Northern Arizona University, USA), Yannick Marec (Université de Rouen Normandie), Bruno Valat (Institut national universitaire Champollion, Université de Toulouse), et Vincent Viet (Cermes3).

Cet appel à contribution s'adresse aux chercheurs en histoire, sociologie, science politique, démographie, économie et droit ainsi qu'aux acteurs du champ de la protection sociale.

Les articles sont attendus avant le mardi 9 avril 2024.

Cet appel s'articule autour de quatre axes :

- Le premier axe convie à une approche socioculturelle de l'histoire de la protection sociale.
- Le deuxième axe s'intéresse, dans une optique plus dynamique et moins endogène, aux conséquences sociales et sanitaires des guerres et des crises économiques.
- Le troisième axe s'intéresse aux relations de concurrence ou de complémentarité et, plus généralement, aux interactions et interférences entre les formes systémiques de protection sociale, les politiques sociales incarnées et les acteurs privés et publics (*mixed economy of welfare*)
- Le dernier axe vise deux objectifs. D'une part, introduire une dimension comparative qui permette de relativiser ou de mieux cerner la spécificité du cas polymorphe français. D'autre part et dans une perspective plus épistémique, confronter l'approche généalogique du « cas » polymorphe français à celle de la construction transnationale des principaux États sociaux.

L'appel complet est disponible en ligne sur le site de Publisocial :

[en français](#)

[en anglais](#)

La *Revue française des affaires sociales* reçoit régulièrement des ouvrages pour recension. Si vous souhaitez proposer une note de lecture critique, ou connaître les ouvrages disponibles, contactez-nous.

ACTUALITÉS DE NOTRE RÉSEAU

JOURNÉE D'ÉTUDE

Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS)
Service social et enfance durant l'entre-deux-guerres

Le Groupe de recherche en histoire du service social (GREHSS) organise une journée d'étude sur "service social et enfance durant l'entre-deux-guerres".

Vendredi 10 novembre 2023

IRTS de Montrouge, 1 rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge

[Inscriptions et programme en ligne](#)

CONFÉRENCE

Les conférences du Cercle pour l'aménagement du territoire
Déserts médicaux et territoires : du diagnostic aux dispositifs de reconquête

Le 15 juin 2023, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi, portée par Frédéric Valletoux, visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels.

Lors du débat parlementaire sur cette proposition, une proposition transpartisane (à l'initiative du député Guillaume Garot et soutenue par 200 députés NUPES, LR, Horizons, MODEM et LIOT) a été rejetée : celle-ci proposait de réguler l'ouverture des cabinets de soins, comme c'est déjà le cas pour les pharmacies. La proposition de loi visait à soumettre l'installation des médecins à autorisation de l'Agence régionale de santé. Délivrée de droit en zone jugée sous-dense, elle aurait été conditionnée à la cessation d'activité d'un autre praticien en zone jugée suffisamment dotée. De telles mesures de régulation des installations n'ont pas été intégrées dans le texte adopté. Il a été argué tant par le gouvernement que le rapporteur que le premier problème est aujourd'hui le manque de soignants et que cela dissuaderait des étudiants de s'orienter vers la médecine. Entre incitations et contraintes, les débats du printemps sur la liberté d'installation sont à nouveau au cœur des questions de démographie médicale et de répartition géographique de l'offre de soins.

Une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), direction de l'administration centrale des ministères sanitaires et sociaux, met en exergue des exemples internationaux qui font état d'un impact positif, dans l'ensemble, d'une politique de régulation des installations sur l'équité de la distribution géographique. v Par exemple, en ce qui concerne l'installation des médecins, l'Allemagne comporte « le système parmi les plus stricts au monde ».

Mercredi 22 novembre (18h à 20h)

Dans les locaux de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon, 126 Rue de l'Université, 75007 Paris

Avec Guillaume Garot, député de Mayenne et ancien maire de Laval
Et (sous réserve) Frédéric Valletoux, député de Seine-et-Marne, rapporteur de la loi et ancien maire de Fontainebleau.

[Plus d'informations en ligne](#)

PUBLICATIONS

Le deuxième numéro de 2023 de *L'Année sociologique* est paru fin septembre. Il a été coordonné par Daniel Benamouzig ([RFAS 2021-2](#)), membre de du comité de lecture de la RFAS. On y retrouve des contributions d'Étienne Nouguez ([RFAS 2018-3](#)), Nicolas Duvoux ([RFAS 2020-2](#)) et Nadège Vézinat ([RFAS 2021-3](#)) entre autres.



En 2020, le monde entier a brutalement été confronté à un épisode sanitaire majeur, qui a requis la mobilisation inédite de moyens humains, scientifiques et sanitaires. L'épidémie de Covid-19 a posé dans toute son ampleur et sa complexité la question des relations, souvent ambiguës, entre sciences, santé et société. Tandis que tous les segments de la vie collective étaient en même temps affectés, la recherche scientifique et les sciences sociales plus singulièrement se sont, elles aussi, trouvées impliquées dans ce contexte paroxystique, au point de susciter un nombre considérable de travaux relatifs à l'épidémie et de manière plus générale à la santé. Encouragé par des financements orientés à dessein, un mouvement de « covidisation de la recherche » a fait basculer un large ensemble de contributions scientifiques, y compris en sociologie, vers les mondes de la santé (INSHS, 2021).

Les articles de ce numéro offrent autant de regards sur la manière dont des enjeux de santé sont aujourd'hui abordés en sociologie, dont on notera pour finir qu'ils s'appuient sur des méthodes variées, mobilisant selon les cas des données d'enquêtes, des méthodes ethnographiques, des analyses d'archives ou des entretiens semi-directifs conduits dans le cadre d'enquêtes qualitatives.

Sous la direction de Fouad Eddazi, Sylvain Dournel, Pierre Allorant et Franck Guérit

Intercommunalité et santé

Un nouvel acteur de la santé publique ?



mare & martin
Droit public

Intercommunalité et santé Un nouvel acteur de la santé publique ?

sous la direction de Fouad Eddazi, Sylvain Dournel, Pierre Allorant, Franck Guérit
éditions mare & martin

L'intercommunalité peut-elle devenir un acteur déterminant du système de santé ? La crise des acteurs traditionnels est désormais bien connue : pénurie de praticiens en médecine libérale dans certains secteurs ; manque d'attractivité pour l'hôpital public ; difficultés des ARS (Agences Régionales de Santé) à organiser une offre de soins équilibrée, etc. Les groupements de communes, dotés de moyens et de compétences non négligeables recoupant le champ large de la santé, et couvrant la quasi-totalité du territoire national, peuvent potentiellement jouer un rôle bénéfique en la matière. Cumulant proximité, ingénierie et ressources, à la différence des communes prises individuellement, leurs apports réels en matière de santé méritent d'être identifiés et mesurés, pour en penser la valeur ajoutée et les lacunes.

La Revue française des affaires sociales (RFAS), publiée depuis 1967 suite à la Revue française du travail (1946-1967), est une revue thématique trimestrielle pluridisciplinaire dans le champ sanitaire et social. Elle est placée sous la responsabilité éditoriale de la DREES et publiée par la Documentation française, qui assure la diffusion de sa version imprimée.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des actualités dans le champ de la revue, n'hésitez pas à nous contacter.

[Nous écrire](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#).

